



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Rodéos urbains : les riverains n'en peuvent plus !

Question écrite n° 11650

Texte de la question

M. Franck Allisio appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les rodéos urbains qui ont sévi dans la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur cet été et qui continuent de polluer l'existence des riverains. Des faits sont notamment à déplorer dans le Var à Six-Fours-les-Plages, ou encore à Pourrières où des habitants se sont constitués en collectif afin d'endiguer ce phénomène qui touche désormais les petites communes. Les riverains sont victimes ici d'une double peine. Non seulement ils subissent les nuisances inhérentes à ces rodéos (bruit, risques d'accident...), mais ils font également face à des représailles quand ils demandent aux auteurs de trouble de cesser leurs activités dangereuses (serrures de portes cassées, vols de pots de fleurs, clous près de leurs véhicules...). C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre afin de répondre aux préoccupations légitimes de ces habitants, qui pour l'instant se sentent seuls et abandonnés par les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Franck Allisio](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11650

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 septembre 2023](#), page 8432

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)